

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi

DIRECTION NATIONALE DU COMMERCE
ET DE LA CONCURRENCE

Projet Appui à l'Intégration du Commerce

RAPPORTS ANNUELS DE PROJET 2006

- Appui à l'amélioration de la qualité des mangues- MLI 10 Atlas 00045216-
- Appui aux exportateurs de mangues- MLI 10 Atlas 00045217-
- Appui à l'industrie culturelles : Protection du droit d'auteur en matière de production d'œuvres musicales – MLI 10 Atlas 00045218



- Appui à l'intégration du commerce : Unité de Gestion des Projets- MLI 10 Atlas 00045219-

Présenté par : Mohamed Sidibé,
Coordonnateur National
Projet Appui à l'Intégration du Commerce
(Unité de Gestion des Projets Cadre Intégré)

Décembre 2006

Projet : MLI 10 Atlas 00045216 – Appui à l'amélioration de la qualité des mangues à l'exportation.

Période couverte : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

MLI 10 000452166Appui à l'amélioration de la qualité des mangues à l'exportation
Performance du projet – Contribution aux résultats stratégiques du SRF

EFFETS	PROGRES VERS L'EFFET	PRODUITS ANNUELS	PROGRES VERS LES PRODUITS	RAISONS SI LES PROGRES SONT EN DECA DES CIBLES	PROGRES DES STRATEGIES DE PARTENARIAT	RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PROPOSEES
Effet 1 SRF : -Appropriation effective par le gouvernement de la mobilisation et de la gestion des ressources externes	-Le projet est en cours de réalisation par l'Unité chargée de la mise en œuvre du Cadre Intégré créée par le ministère de l'industrie et du commerce. L'Unité fonctionne selon la procédure d'exécution nationale (NEX).					<p>- Il est souhaité que les procédures de recrutement des sociétés restent souples car un blocage pourrait avoir des conséquences irréparables. En conséquence, toutes les dispositions doivent être prises pour respecter le délai de réalisation des opérations de traitement qui sont liées à l'état végétatif des vergers.</p> <p>-L'assistance de l'OPV au projet formalisée par lettre est fort appréciée.</p>

<p>Effets projets : -Mise en œuvre de la 2^{ème} phase :</p> <p>-Réduction de la pauvreté</p>	<p>-Accroissement du volume des exportations : Le volume des exportations de mangues sont passées de 2.915 t en 2005 à 4521 tonnes en 2006, soit 50,76% d'augmentation d'une année à l'autre.</p> <p>-Augmentation du revenu des producteurs.</p>	<p>-Identifier 2.000 ha de vergers à fort potentiel de variétés de mangues exportables.</p> <p>-Recruter les sociétés de traitement.</p> <p>-Traiter 2.000 ha de vergers</p> <p>-Sensibiliser les</p>	<p>- 2.000 ha ont été identifiés</p> <p>- Appel d'offres organisé. 04 sociétés sont recrutées.</p> <p>- 2.000 ha sont traités par deux fois (février et novembre décembre)</p> <p>- 90 % des vergers sont</p>	<p>-Identification des vergers par l'Assemblée Régionale de Sikasso, les organisations professionnelles de producteurs de mangues.</p> <p>-Participation du ministère de l'industrie et du commerce, de l'OPV au comité d'évaluation des offres.</p> <p>- Intérêt croissant du secteur privé (PME) à s'associer au développement du secteur fruits et légumes.</p> <p>-Implication des ministères de l'agriculture, de l'économie et des finances, et de l'équipement.</p> <p>-Opérations de sensibilisation menées par la Coopromangue, l'Assemblée Régionale de Sikasso, l'Union des</p>	<p>-Il est nécessaire de continuer les actions en faveur d'une meilleure organisation de la profession d'exportateurs, d'organiser l'interprofession (producteurs-intermédiaires –exportateurs) de la filière. Cette organisation verticale donne une meilleure visibilité de la filière et rend fluide la chaîne de valeur. De plus, le projet doit s'impliquer dans la mise en place d'une société d'agrégage à l'exportation des fruits et légumes.</p> <p>-La continuation des activités du projet est vivement recommandée pour consolider les acquis et l'impact par la mise en œuvre du projet « Appui à la commercialisation des mangues ».</p>
---	---	---	---	--	---

		<p>producteurs aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).</p> <p>-Organiser les exportateurs.</p> <p>-Sensibiliser les exportateurs au respect du cahier des charges à l'exportation</p> <p>-Suivi du traitement.</p>	<p>défrichés et les arbres élagués</p> <p>- L'Arrêté interministériel n° 06- 287 /MIC –MEF – MA – MET du 14 février a été pris.</p> <p>-Un sketch a été réalisé et diffusé à la télévision nationale.</p> <p>-Mission de suivi réalisée avec l'Office de Protection des Végétaux (OPV)</p>	<p>Coopératives de Bougouni et l'Union des Coopératives de Planteurs de Yanfolila,</p> <p>-Discussions avec le PCDA en vue d'une synergie des actions.</p>	<p>A cet effet, les ressources du Guichet II étant épuisées, il est nécessaire, avant la disponibilité du fonds multilatéral du Cadre Intégré renforcé de doter le projet de ressources dès le début de 2007, pour la continuation des activités. Contribution du gouvernement de 150.000.000 FCFA pour la continuation du projet au titre de 2007. Pour maintenir la dynamique naissante d'exportation des mangues, le projet doit s'impliquer dans la promotion commerciale par un appui à la participation des explorateurs aux manifestations commerciales internationales, la recherche de marché... Et le développement de nouveaux créneaux (commerce bion et commerce équitable, mangues transformées, séchées avec une forte</p>
--	--	--	--	--	---

		-Organiser des pisteurs	-Activité non réalisée.	-Le projet n'a pas bénéficié d'avance de fonds au 1 ^{er} trimestre 2006, seule période à laquelle il est possible de réunir les pisteurs.		implication des femmes rurales). -La synergie des actions avec le PCDA est vivement souhaitée (Voir projet Appui à la commercialisation des mangues). -Prise en compte des recommandations de l'OPV.
		-Faire le suivi du traitement	-Mission de suivi du traitement. (Rapport disponible)		-Lettre d'engagement de l'OPV pour un appui conseil au projet. L'accompagnement du projet est inscrit dans le programme d'activités de l'OPV.	

II- Performance du projet- Aspect de mise en œuvre

Principaux défis auxquels le projet a dû faire face : étapes importantes de résolution du problème

1. Retard dans la disponibilité des ressources au 1^{er} trimestre 2006 dû à une erreur du siège du PNUD sur le numéro du projet. Le PNUD/Mal a résolu le problème par la mise à disposition de sa contribution, soit 135.000 USD (70.168.591 FCFA). De plus, la gestion des fonds du Cadre Intégré a été délocalisée à Genève où un gestionnaire recruté pour la gestion desdits. Ce qui devrait éviter des désagréments du genre que le projet a connu.

III-Notation des progrès vers les résultats

Pour les effets :

Des changements positifs se sont opérés. Ils portent sur :

- Augmentation des exportations : 50, 76 % d'augmentation. En effet, le projet a largement contribué à l'augmentation des exportations qui sont passées de 2.915 tonnes en 2005 à 4.521 tonnes en 2006.
- Augmentation des prix aux producteurs de mangues : les mangues issues des vergers traités ont obtenu une prime moyenne de 25 à 35 FCFA par kilogramme par rapport aux prix de celles des vergers non traités.
- Avantages de l'entretien des vergers (Bonnes Pratiques Agricoles) compris : engouement des producteurs et des exportateurs pour le projet.

Pour les produits :

- 95% des produits sont réalisés.

IV-Assistance soft non fournie à travers les projets et programme

- Quelles sont les activités clés (s'il en existe) d'assistance soft entreprises par le projet ?

RAS

- Quelles sont les contraintes majeures aux progrès vers l'effet qui nécessitent une assistance soft additionnelle ?

RAS

Proposer les éléments de stratégie d'assistance soft pour l'année à venir

Leçons apprises/enseignements tirés

La pertinence du projet est avérée. Son extension à travers le projet « appui à la commercialisation des mangues » est nécessaire pour consolider son impact. Le projet est pertinent dans le cadre de la réduction de la pauvreté. Les résultats positifs du projet ont contribué à l'acceptation du rôle du commerce dans la réduction de la pauvreté et à l'adhésion au Cadre Intégré.

Pour plus d'efficacité, une souplesse relative, notamment dans les procédures doit être observée dans la conduite du projet car il ne saurait souffrir d'un retard dans la réalisation de certaines activités. En effet, les activités du projet sont liées à l'évolution naturelle (état végétatif des vergers).

Préparé par : Mohamed Sidibé, Coordonnateur National.

Projet : MLI 10 n° 00045218 – Appui à l’industrie culturelle : Musique.

Période couverte : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Performance du projet – Contribution aux résultats stratégiques du SRF.

EFFETS	PROGRES VERS L’EFFET	PRODUITS ANNUELS	PROGRES VERS LES PRODUITS	RAISONS SI LES PROGRES SONT EN DECA DES CIBLES	PROGRES DES STRATEGIES DE PARTENARIAT	RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PROPOSEES
Effet du SRF : Appropriation effective par le gouvernement de la mobilisation et de la gestion des ressources externes.	-Le projet est en cours de réalisation par l’Unité chargée de la mise en œuvre du Cadre Intégré créée par le ministère de l’industrie et du commerce. L’Unité fonctionne selon la procédure d’exécution nationale (NEX).					-Le projet arrive à terme avec l’épuisement des ressources du Guichet II.. Pour en consolider l’impact, il est recommandé ce qui suit : -continuation des activités d’assainissement des marchés par la DNCC dans le cadre de la Commission Nationale de lutte contre la Fraude : l’assainissement est utile par son caractère dissuasif. -accélérer l’élaboration de l’Arrêté portant

<p>Effet du projet : -Mise en œuvre de la 2^{ème} phase : 1-Les artistes, l'administration les élus et les consommateurs sont mieux informés et plus sensibilisés sur le droit d'auteur.</p> <p>2-Le montant des droits perçus a augmenté.</p>	<p>-Les élus sont sensibilisés et mieux outillés pour la relecture de la loi malienne. sur le droit d'auteur.</p> <p>-Les opérations d'assainissement des marchés sont menées dans les capitales régionales</p>	<p><u>-Objectif 1.1 :</u> Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication</p> <p><u>-Objectif 2.1 :</u> Renforcer les moyens de lutte contre la piraterie.</p>	<p><u>-Activité 1.2. :</u> Atelier d'information et de sensibilisation organisé à l'Assemblée Nationale</p> <p><u>-Activité 1.3 :</u> La journée nationale de lutte contre la piraterie est organisée le 29/12/06.</p> <p>-Concert organisé le 29/12/06 au Centre International de Conférences.</p> <p><u>Activité 1.4 :</u> Un dépliant d'information sur le droit d'auteur et sur la répartition des droits est réalisé. (Dépliant disponible)</p> <p><u>-Activité 2.1.2 :</u> Appui à la DNCC pour les opérations d'assainissement organisées dans toutes les capitales</p>		<p>-Collaboration fructueuse avec le Bureau Malien du Droit d'Auteur (BUMDA) Entière disponibilité des élus.</p> <p>-Collaboration avec la presse privée nationale.</p>	<p>organisation des professions de producteur, d'importateur et de distributeur.</p> <p>-Accélérer les procédures administratives devant aboutir à la relecture de la malienne en matière de droit d'auteur en vue de la rendre conforme aux accords internationaux (OMC, ADPIC, Accord de Bangui.) auxquels le Mali a souverainement souscrit.</p>
--	---	---	--	--	---	---

	(Lettre de félicitations du Gouverneur de Gao)		régionales. Nombre de cassettes saisies : 31.413 unités. Les cassettes piratées des artistes nationaux se trouvent de moins en moins sur le marché. (Rapports disponibles).			
3-Le revenu des artistes a augmenté	-Les textes de base du cadre réglementaire sont en cours de révision.	<p><u>Objectif 3.1</u> : Revoir la clé de répartition des droits d'auteur</p> <p><u>-Objectif 3.2</u> : Développer la production musicale</p>	<p><u>-Activité 3.1.1</u> : Projet d'Arrêté en cours d'élaboration</p> <p><u>-Activité3.2.1</u> : -Projet de développement des industries créatives élaboré. -Sponsoring de 06 artistes.(Contrats disponibles) -Conférence débats organisé le 29/12/06 à l'espace Bouna. -formation effectuée en décembre 2005.</p>	-« Lenteur » au niveau du ministère de la culture	-Projet formulé en collaboration avec le ministère de la culture et l'assistance technique de la CNUCED	
4-Les artistes et les professionnels		<u>-Objectif 4.1</u> : -Renforcer les capacités des				

<p>de l'industrie musicale sont mieux organisés</p>		<p>artistes :</p> <p>-Participer aux journées maliennes en France</p> <p>-Confection de stands</p>	<p>-Non réalisée, remplacée.</p> <p>-Non réalisée.</p>	<p>-Les artistes n'ont pas participé cette année. A la demande du MIC/DNCC, les ressources prévues ont été affectées à la participation du Mali au salon pour le commerce équitable d'Aubagne tenu du 25 au 27 novembre. (Lettre DNCC disponible)</p> <p>-Manque de ressources</p>		<p>-Les journées maliennes restent un espace propice à la sensibilisation du fait de l'importance du marché de la musique de la musique malienne en France. Cette activité mérite d'être menée par les structures en charge de la promotion. De plus des dispositions doivent être prises pour l'assainissement du marché au niveau du marché français.</p> <p>-Outre les textes, la vente des cassettes légales dans des kiosques initiée par l'APEJ est une activité utile dans le cadre de l'organisation de la</p>
---	--	--	--	--	--	--

						distribution.
--	--	--	--	--	--	---------------

Performance du projet – Aspect de mise en œuvre

Principaux défis auxquels le projet a dû faire face : étapes importantes de résolution du problème :

1. L'existence d'une multitude d'associations professionnelles d'artistes.
2. Manque de confiance entre les différents groupes impliqués dans la gestion de la filière, en l'occurrence les artistes, les producteurs et le Bureau Malien du Droit d'Auteur.

Ces facteurs rendent difficile la mobilisation des acteurs de la sous filière.

Notation des progrès vers les résultats

Pour les effets :

- Le changement positif vers l'effet pertinent du projet est la convergence des idées sur la relecture de la loi traduite par l'élaboration d'un projet de loi et le projet d'arrêté portant organisation des professions de la filière en vue l'amélioration du cadre réglementaire (révision de l'Arrêté 3735).

Pour les produits

- Partiellement réalisé.

Assistance soft non fournie à travers les projets et programmes

Quelles sont les activités (s'il en existe) d'assistance soft entreprises par le projet ?

RAS.

Quelles sont les contraintes majeures aux progrès vers l'effet qui nécessitent une assistance soft additionnelles ?

RAS.

Proposer les éléments de stratégie d'assistance soft pour l'année à venir

RAS.

Leçons apprises/enseignements tirés

La protection du droit d'auteur, particulièrement le phénomène de la piraterie est complexe. Elle requiert une volonté politique pour une solution radicale.

Au stade projet, seules des actions de renforcement de capacités (formation, information et sensibilisation) et de promotion peuvent être entreprises.

Des efforts doivent être fournis en vue de l'organisation des acteurs de la sous filière musique.

Préparé par : Mohamed Sidibé
Coordonnateur National
Projet Appui à l'Intégration du Commerce
(Unité de Gestion des Projets Cadre Intégré)

Projet : Atlas N° 0045219 –Appui à l’intégration du commerce (Unité de Gestion des Projets Cadre Intégré)

Période couverte : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Performance du projet – Contribution aux résultats stratégiques du SRF

EFFETS	PROGRES VERS L’EFFET	PRODUITS ANNUELS	PROGRES VERS LES PRODUITS	RAISONS SI LES PROGRES SONT EN DECA DES CIBLES	PROGRES DES STRATEGIES DE PARTENARIAT	RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PROPOSEES
I-EFFET DU SRF : Appropriation par le gouvernement de la mobilisation et de la gestion des ressources externes	Le cadre institutionnel pour la gestion, le suivi et l’évaluation du projet est mis en place.	-Réaliser les produits annuels des projets du Guichet II.	-Voir Rapports de Projet 0004516 – 0045217 et 0045218 -		-Voir Rapports de projet 0045216 – 0045217 et 0045218.	-Convenir d’un cadre de partenariat avec le PNUD tenant compte pour la mise en œuvre du Cadre Intégré renforcé qui doit être confiée à l’Unité. -Recrutement de personnel et achat d’équipement. -Mise à disposition de bureaux, d’équipement et de matériel.

<p>II-EFFETS DU PROJET</p> <p>Mise en œuvre de la 2^{ème} phase :</p> <p>-Assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des activités du Cadre Intégré.</p> <p>-L'Unité de Gestion est fonctionnelle et des projets sont présentés aux partenaires.</p> <p>-Mobiliser le financement nécessaire à la mise en œuvre des recommandations de l'EDIC.</p>	<p>-Activité 1.4 : Contribuer à Finaliser l'EDIC.</p> <p>-Actualisation périodique la matrice de l'EDIC.</p> <p>-Les projets du Guichet II sont réalisés.</p> <p>-Sept projets sont formulés.</p> <p>-Un portefeuille de projets est soumis aux partenaires pour financement.</p> <p>-Dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités</p>	<p>-Finaliser l'Etude inventaire des projets/programmes ;</p> <p>-La matrice est actualisée périodiquement.</p> <p>-Réaliser les cibles annuelles des projets du Guichet II.</p> <p>-Rechercher l'assistance technique pour formuler les projets.</p> <p>-Rechercher le financement des projets formulés.</p> <p>-Mission au siège de l'AFD à Paris.</p>	<p>-L'Etude inventaire est finalisée et la matrice est périodiquement actualisée.</p> <p>Rapport disponible.</p> <p>-Sept (07) projets issus de la matrice de l'EDIC sont formulés.</p> <p>Documents de projets disponibles.</p> <p>-Mission effectuée.</p> <p>.Rapport disponible.</p>	<p>-Actualisation périodique effectuée avec le Secrétariat du Cadre Intégré à l'OMC.</p> <p>-Assistance des organisations participantes (CNUCED, OMC, CCI) pour l'élaboration des projets.</p> <p>-Appui financier de l'USAID pour la formulation de deux projets.</p> <p>-Assistance du Centre des Services du PNUD/Mali pour le recrutement des</p>	<p>-Achat de trois (03) véhicules compte tenu du nombre de projets coordonnés par l'Unité.</p>
--	--	--	---	---	--

	<p>Commerciales (PRCC), l'AFD met à la disposition du Mali, la somme de 1,5 millions d'Euros pour la réalisation des projets du Cadre Intégré.</p> <p>-Le financement d'un (01) projet (Mise à niveau en matière d'application des normes pour le développement du commerce) est acquis. Montant : 585.000 USD.</p> <p>-Mise à disposition de 15.000 USD de ressources additionnelles. Fund UNDP 33421.</p> <p>-Le gouvernement du Mali s'engage à contribuer pour environ 300.000</p>	<p>-Mission auprès du Comité Directeur du Cadre Intégré</p>	<p>-Mission effectuée. Rapport disponible.</p> <p>-Présentation de l'expérience malienne à la réunion de coordination du Cadre Intégré à Genève du 12 mai 2006. Talking note disponible.</p> <p>Requête en vue de l'obtention de ressources additionnelles.</p>		<p>PME.</p> <p>-Discussion en cours du Cadre partenarial PNUD/MIC en vue de la mise en œuvre du Cadre Intégré renforcé.</p> <p>-Présentation de l'expérience malienne à l'Atelier Pré EDIC de Niamey (Niger) du 30 mai au 2 juin 2006.</p> <p>-Partage d'expérience avec les responsables du Cadre Intégré du Tchad venus à Bamako.</p>	
--	--	---	---	--	---	--

<p>-Intégrer l'analyse commerciale dans l'élaboration du DSRP.</p>	<p>USD en vue de la continuation des activités du projet portant sur le développement de la filière mangue.</p> <p>-Le projet est admis au Programme de Réduction de la Pauvreté par l'Exportation (La formulation d'un projet sur la commercialisation du Karité est en cours de finalisation.</p> <p>-L'intégration au Système Commercial Multilatéral est un axe prioritaire d'intervention du CSLP 2007-2011.</p>	<p>-Incorporation du Cadre Intégré au CSLP 2007-2011.</p>	<p>-La réalisation des actions de la matrice est prise en compte dans le CSLP II.</p> <p>Le Conseil des Ministres du 20 décembre 2006 a approuvé le document CSLP 2007-</p>		<p>-Collaboration du MEF (Cellule CSLP) et du Ministère du Plan.</p> <p>-Création d'un comité pour la mobilisation des ressources (MIC – MAECI- Direction de la</p>	
--	---	---	---	--	---	--

<p>-Evaluer les activités de mise en œuvre du Cadre Intégré en collaboration avec les Partenaires.</p>	<p>-Les activités menées sont présentées au cours des réunions du Comité de pilotage élargies aux Partenaires.</p>	<p>-Activité 1.5 : Organiser la 1^{ère} Table ronde du Cadre Intégré. -Mission à Dakar.</p>	<p>2011. -La 1^{ère} Table ronde est organisée le 15/11/06 à Bamako. Rapport disponible. -Non réalisée.</p>	<p>-Indisponibilité du Point Focal national et de l'agent MAECI (Manque de coordination).</p>	<p>Planification – Direction Nationale du Budget) -Collaboration du PNUD/Mali.</p>	
--	--	--	--	---	---	--

Performance du projet – Aspect de mise en œuvre.

Principaux défis auxquels le projet a dû faire face : étapes importantes de résolution du problème :

1. Suite à une erreur du siège du PNUD, le projet n'a pas reçu à temps les ressources pour réaliser les activités du 1^{er} trimestre. Finalement, le PNUD/Mali y a pourvu partiellement en s'acquittant de sa contribution. Une première avance de fonds mise à disposition le 22 février a permis d'honorer les engagements de 2005 du projet appui à l'amélioration de la qualité des mangues. Les avances de fonds pour le 1^{er} trimestre concernant les autres projets n'ont été reçues que le 15 mars pour le projet d'appui institutionnel, le 06 avril pour le projet appui à l'industrie culturelle, le 18 avril pour le Fonds de garantie qui aurait dû être mis en place avant la campagne de mangues (février mars). Pour éviter de tels désagréments, le PNUD a spécialement recruté un gestionnaire des fonds du Cadre Intégré basé à Genève auprès du Comté Directeur.
2. Le retard accusé dans la production des documents financiers a retardé le déblocage des avances de fonds au 2^{ème} trimestre qui n'ont été mises à disposition qu'en juin, après le trimestre concerné.

3. Le Coordonnateur n'a pas souhaité le renouvellement du contrat de l'assistante administrative et financière (voir Fiche d'évaluation et lettre y afférent). Le PNUD a résolu le problème en acceptant la proposition de séparation. Les procédures sont engagées pour le recrutement du remplaçant.

Depuis, le REN assiste le projet dans l'élaboration des documents financiers sur la base de l'enregistrement comptable fait par la secrétaire.

Conformément aux procédures, la 2^{ème} signature des chèques est confiée au point focal national du Cadre Intégré qui est aussi l'ordonnateur du projet.

Notation des progrès vers les résultats

Pour les effets :

- Changements positifs

L'Unité de mise en œuvre du Cadre Intégré est fonctionnelle et al 2^{ème} phase de mise en œuvre est réalisée par :

-les projets du Guichet II sont réalisés ;

-des projets sont formulés ;

-des financements sont acquis ;

--la Table ronde est organisée : l'évaluation de activités est faite en collaboration avec les partenaires ;

-le Cadre Intégré est incorporé au CSLP 200762011 : l'intégration au système commercial multilatéral est un axe prioritaire d'intervention et ce à travers la réalisation des actions prioritaires de la matrice.

Pour les produits :

Les produits pour 2006 sont réalisés.

Leçons apprises et enseignements tirés

Le projet permet une meilleure conduite des activités du Cadre Intégré qui est un programme national de développement important. Pour être efficace, la mise en œuvre efficace du Cadre Intégré doit être confiée à une structure dont c'est la principale, voire unique mission, à l'instar de l'Unité. Ce qui d'ailleurs une recommandation du comité directeur. Cela permet une meilleure visibilité dans la réalisation des actions de la matrice, une synergie des actions et des économies d'échelle.

Les capacités de l'unité doivent être renforcée et elle doit bénéficier de plus de souplesse dans les procédures.

Préparé par : Mohamed Sidibé

Coordonnateur National
 Projet Appui à l'Intégration du Commerce
 (Unité de Gestion des Projets Cadre Intégré)

Projet : Atlas N° 00045217 – Fonds de garantie pour les crédits à l'exportation de la mangue.

Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

EFFETS	PROGRES VERS L'EFFET	PRODUITS ANNUELS	PROGRES VERS LES PRODUITS	RAISONS SI LES PROGRES SONT EN DECA DES CIBLES	PROGRES DES STRATEGIES DE PARTENARIAT	RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PROPOSEES
EFFET 1 DU SRF I-EFFET DU SRF : - Appropriation par le gouvernement de la mobilisation et de la gestion	Le cadre institutionnel pour la gestion, le suivi et l'évaluation du projet est mis en place.					

des ressources externes						
<p>II-Mise en œuvre de la 2^{ème} phase : Effets du projet</p> <p>-Former les exportateurs à l'utilisation du financement bancaire par les opérateurs d'exportation.</p> <p>-Faciliter l'accès des exportateurs au crédit à l'exportation</p>	<p>-Trente (30) exportateurs sont formés.</p> <p>-Convention signée avec la Banque Commerciale du Sahel (BCS) avec la prise des risques de</p>	<p>-<u>Activité 4</u> : Organiser un atelier de formation sur les procédures</p> <p>-<u>Activité 1</u> : Choix d'une banque partenaire</p> <p>-Activité 3 :</p>	<p>-Atelier organisé le 27 juillet 2006. au Centre du Secteur Privé.</p> <p>-La convention est signée avec la BCS.</p> <p>-Réunion du</p>	<p>Le fonds n'a pu être mis en place part à coup que le 124 mai et le 22 juin 2006, en fin de campagne alors qu'il était prévu pour février avant la campagne de mangues. Cette situation est liée au retard dans la mise à disposition des avances explique le faible nombre de demandes de crédit (05). En conséquence, la campagne étant en phase terminale, le principe de crédit de trois mois qui aurait permis le revolving n'a pas été respecté par les emprunteurs.</p>	<p>-Adhésion des associations professionnelles d'exportateurs.</p>	<p>-Le retard accusé dans la mise en place du fonds ne saurait justifier le non remboursement des prêts.</p> <p>-Des actions énergiques doivent être entreprises en vue du remboursement des prêts. Cette expérience confirme que les exportateurs du secteur sont des mauvais payeurs. Ce qui ne plaide pas pour la continuation du projet en 2007. Les ressources restantes peuvent être utilement affectées au projet 'amélioration de la qualité de la mangue ».</p>

<p>-Accroître les exportations de mangues</p>	<p>20 % par la Banque. Convention disponible. -Le Comité est créé. Constituer du président de chaque association. (Lettres de désignation disponibles) -Le cahier de charge est élaboré et approuvé par le comité. Disponible.</p> <p>-Les fonds sont domiciliés à la BCS. -Activité 7 : Elaborer des dossiers de crédit -Cinq exportateurs ont bénéficié d'un crédit.</p>	<p>Mettre en place un comité de crédit.</p> <p>-<u>Activité 2</u> : Elaborer le cahier de charges et la convention et la signer</p> <p>-<u>Activité 6</u> : Approvisionner le compte ouvert dans la Banque Partenaire.</p>	<p>comité. Compte rendu.</p> <p>-Le compte est approvisionné.</p>	<p>Aucun exportateur n'a remboursé.</p>		
---	--	--	---	---	--	--

	Montant total octroyé : 17.000.000 FCFA. Les exportations ont augmenté de 50,76% : 2.915 t en 2005 et 4.521 t en 2006.					
--	--	--	--	--	--	--

Performance du projet –Aspect de mise en œuvre.

Principaux défis auxquels le projet a dû faire face : étapes importantes de résolution du problème :

1. Hostilité des banques : les banques jugent le financement des exportations de fruits et légumes à haut risque. En présentant l'activité comme une action de développement, la BCS a finalement accepté le partenariat.
2. La mise en place du fonds (prévue pour le 1^{er} trimestre) : à cause du retard accusé dans la mise à disposition des avances de fonds réalisée à la fin du 2^{ème} trimestre (fin de campagne).

Notation des progrès vers les résultats.

Pour les effets :

La BCS a accepté de s'associer à une action de développement et bon nombre d'exportateurs savent monter un dossier de crédit.

Pour les produits :

Les résultats ne sont pas atteints pour les raisons évoquées plus haut (retard dans la mise en place du fonds). Seulement 05 demandes ont été reçues.

Assistance soft non fournie à travers les projets et programmes

Quelles sont les activités clés (s'il en existe) d'assistance soft entreprises par le projet ?

RAS

Quelles sont les contraintes majeures aux progrès vers l'effet qui nécessitent une assistance soft additionnelles ?

RAS

Proposer les éléments de stratégie d'assistance soft pour l'année à venir

RAS.

Leçons apprises/enseignements tirés

Décrire brièvement les enseignements clés retenus durant l'année.

1. Les objectifs du projet sont pertinents.

2.. Bien que le projet soit pertinent, les exportateurs sont des mauvais payeurs : le fonds peut être mis en place en faveur des producteurs pour le sur greffage des vergers pour la production des variétés exportables ou l'affecter à un autre projet..

Préparé par :

Mohamed Sidibé
Coordonnateur National
Projet Appui à l'Intégration du Commerce
Unité de Gestion des Projets Cadre Intégré